



# La laïcité, le débat

Vendredi 22 octobre 2021

# La laïcité

- Il n'existe pas de définition unique du concept de laïcité.
  - La loi de 1905 ne mentionne pas ce terme.
  - La constitution, le mentionne sans le définir.
  - *« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».*
- Le concept de laïcité peut être analysé du point de vue de :
  - La philosophie
  - La sociologie
  - L'histoire
  - La politique
  - Le droit
  - Etc.

# LE CONTEXTE HISTORIQUE

# Rôle prééminent de la religion

- Durant des siècles, en occident, la vie personnelle, civile, sociale, les institutions politiques étaient réglées par la religion.
  - Monarchie de droit divin
  - Enseignement
  - Santé (congrégations hospitalières, hospices, hôtels Dieu)
  - Actes de naissance et de décès
  - Mariages
  - Enterrements
  - Culte
  - Etc.

# La sécularisation de l'Occident.

## Evolutions philosophiques et scientifiques

- A partir du 17<sup>ème</sup> siècle, l'Occident connaît un mouvement de sécularisation et d'aspiration à la liberté.
  - Le mouvement des Lumières (18<sup>ème</sup>).
    - Des philosophes (Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert ...), remettent en question les systèmes de valeurs traditionnelles (religion, monarchie absolue, éducation...). Ils mobilisent la raison, combattent l'irrationnel, l'arbitraire, l'obscurantisme.
    - Révolutions américaine (1776) et française (1789).
  - Déclaration universelle des droits de l'Homme (août 1789).
  - Avancées scientifiques du 19<sup>ème</sup> siècle.
    - Publication en 1859 de « l'Origine des espèces » de Darwin.
    - Pour Nietzsche, la sélection naturelle marque « *l'absence de dessein divin dans le développement de l'humanité* ».

# La sécularisation de l'occident.

## Evolution des lois

- 26 juillet 1801 : Signature du Concordat
  - Dispositions organisant les relations entre les religions et l'État en France.
- Lois Jules Ferry (1881-1882).
  - L'école primaire devient gratuite, obligatoire et laïque.
- Loi Goblet (octobre 1886).
  - L'enseignement public est réservé aux personnels exclusivement laïques.
- Loi Combes (juillet 1904).
  - Les congrégations religieuses sont interdites d'enseignement.
- Décembre 1905 : loi de séparation des Églises et de l'État.

# La loi de 1905 affirme...

- La liberté absolue de conscience.
- La liberté du culte, dans le respect des lois.
- La séparation des institutions publiques et religieuses pour assurer l'égalité des citoyens devant un État neutre, souverain et détaché de la religion.
  - Rejet violent par le pape Pie X qui juge cette loi « inique » et ordonne, en 1906, aux catholiques de ne pas s'y conformer.
  - Mgr Gouraud évêque de Vannes « *Nous ne voulons pas la guerre mais nous l'acceptons s'il le faut pour sauvegarder les droits de Dieu* ».

# Les principes de la loi de 1905

- Article 1

- La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

- Article 2

- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.
- Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.



# Que signifie « exercice des cultes » ?

## Une loi libérale

- Pour A. Briand, l'expression exercice des cultes a trait à toute manifestation extérieure de la foi, au-delà du lieu affecté au rassemblement des fidèles.
  - Le port individuel d'un signe extérieur manifestant la foi : croix, kippa, voile, conformation à des obligations alimentaires etc. participe à l'exercice des cultes.
- *« Toutes les fois que l'intérêt de l'ordre public ne pourra être légitimement invoqué dans le silence des textes ou le doute sur leur exacte application, c'est la solution libérale qui sera la plus conforme à la pensée du législateur. »*

Aristide Briand

# De 1918 à 2004

- 1914-1918 l'union nationale.
- 1921, la France et le Saint-Siège se réconcilient après 17 ans de brouille (nomination d'un ambassadeur de France au Vatican)
- 1946, la constitution déclare la république « laïque » et l'église de France s'y rallie.
- Jusqu'à 1989 on ne parle plus guère de la laïcité.

# 1989 « L'affaire du voile »

- En 1989 trois jeunes filles veulent garder leur voile au collège de Creil.
  - Le Conseil d'État estime cela conforme au principe de laïcité dans la mesure où c'est l'expression d'une croyance religieuse.
  - Mais si c'est un moyen de pression, de propagande ou de prosélytisme cela ne doit pas être toléré.
  - La décision est laissée aux chefs d'établissement.
  - Les tensions se multiplient.
  - 2003, création de la Commission Stasi qui constate de nombreux cas de pressions de groupes de garçons sur les jeunes filles pour qu'elles portent le voile.
- Une loi est votée le 15 mars 2004 qui interdit les signes religieux ostentatoires à l'école.

# Depuis 2004 le débat sur la laïcité est permanent

- Licenciement d'une puéricultrice voilée à la crèche Baby Loup.
- Crèches de Noël dans certaines mairies.
- Mères voilées accompagnatrices des sorties scolaires (interdites puis autorisées puis interdites...)
- Interdiction du voile intégral dans l'espace public (confirmée par la CEDH)
- Grande statue de Jean Paul II à Ploërmel sur une place de la ville (interdiction du Conseil d'État. Déplacée dans un lieu privé)
- Parallèle Dieudonné/Charlie Hebdo.
- Interdiction municipale du burkini sur les plages (retoquée par le Conseil d'État).
- Refus des leçons de piscine (interdit par la CEDH).
- Refus des médecins hommes pour les femmes.
- Sonneries des cloches des églises.
- Assassinat de Samuel Paty.
- ...



**La Fabrique  
Citoyenne**

*du Pays de l'Or*